

*DESCRIPTION D'UN NOUVEAU BLENNIIDÉ, ORIGINAIRE  
DU GOLFE DE CALIFORNIE*

Par Paul CHABANAUD.

**Hypsoblennius digueti**, species nova.

D XI-XII 15-17. A I-II 17-18. P 12-13. V I 3. Rayons branchios-  
tèges 6.

En centièmes de la longueur étalon : tête 25 à 29 ; hauteur 23 à 32 ; distance comprise entre l'extrémité antérieure des mâchoires et l'anus 46 à 51 ; uroptérygie 19 à 22 ; thoracoptérygie 20 à 26 ; ischioptérygie 14 à 20.

En centièmes de la longueur de la tête : œil 19 à 22 ; longueur du cirre supraciliaire 32 à 50 ; espace interorbitaire 10 à 13 ; hauteur du lacrymal 10 à 15 ; hauteur de la lèvre prémaxillaire 13 à 16 ; longueur du complexe prémaxillo-maxillaire 38 à 42 ; longueur de la fente operculaire 44 à 50.

Le profil de la tête est vertical depuis le rictus oris jusqu'au niveau du bord inférieur de l'œil, niveau à partir duquel ce profil s'arrondit et devient oblique continuant à s'élever jusqu'à la base du 1<sup>er</sup> rayon notoptérygien, soit jusqu'à l'aplomb du bord libre du sillon margino-préoperculaire, et dessinant une convexité plus ou moins prononcée, entre l'aplomb du bord postérieur de l'œil et l'aplomb de ce sillon. L'orbite membraneuse fait plus ou moins saillie sur le profil dorsal de la tête. La hauteur maximale du corps se trouve à l'aplomb de la ceinture scapulaire ou un peu en arrière de cet aplomb.

Le rictus oris est rectiligne et longitudinal ; l'extrémité antérieure de la mâchoire supérieure et celle de la mandibule sont à l'aplomb l'une de l'autre ; la commissure maxillo-mandibulaire est située plus ou moins exactement au-dessous du bord postérieur de l'œil, voire quelque peu en arrière de cet aplomb.

Les dents sont verticales et en forme d'incisives à tranchant anguleux ; comptées sur un spécimen, elles ont été trouvées au nombre de 32, au prémaxillaire, et de 38, au dentaire ; elles sont toutes étroitement juxtaposées ; les antérieures sont rectilignes et d'égale longueur entre elles ; les latérales s'incurvent légèrement vers l'arrière et se raccourcissent progressivement, jusqu'à la terminale de chaque série. Il n'existe de canine à aucune des deux mâchoires.

La narine inhalante s'ouvre au niveau du bord inférieur de l'œil, à quelque distance en avant de l'orbite. Cette narine est brièvement tubulée, à sa partie postérieure ; le bord libre de ce tube se prolonge en un lobe qui s'effile en pointe aiguë et dont la longueur mesure environ le double de la hauteur du tube lui-même. La narine exhalante est percée sur le canthus orbitaire, au niveau du bord supérieur de la pupille ; cette narine s'ouvre librement, en direction caudale.

Le cirre supraciliaire n'est nullement ramifié ; se terminant en pointe aiguë, il est bilatéralement comprimé et de forme lancéolée. Ses deux faces sont renforcées, à partir de sa base, par un épaississement longitudinal, plus ou moins prononcé. Le bord libre de son expansion antérieure est simple, rarement découpé de façon à former une ou deux courtes barbelures. Au contraire, le bord libre de son expansion postérieure se prolonge en barbelures plus ou moins longues et irrégulières, dont on compte ordinairement de 4 à 6.

La membrane branchiostège s'attache à l'isthme, au niveau du côté ventral de la base de la thoracoptérygie.

La notoptérygie débute au-dessus de l'operculum. Les ptérygiacanthés sont assez robustes, mais souples ; la 1<sup>re</sup> est un peu plus courte que la 2<sup>e</sup> ; la plus longue est ordinairement la 6<sup>e</sup> ; les suivantes se raccourcissent progressivement, mais à divers degrés, jusqu'à la dernière, qui est, d'ordinaire, notablement plus courte que le 1<sup>er</sup> rayon articulé. Il en résulte, entre la portion acanthoptérygienne et la portion malacoptérygienne de la nageoire, une démarcation qui, bien marquée chez certains individus, devient presque inappréciable chez d'autres. A l'exception des 2 ou 3 derniers, qui se raccourcissent progressivement, les rayons articulés atteignent une longueur plus grande que celle de n'importe laquelle des ptérygiacanthés. Le dernier rayon notoptérygien est pourvu d'une membrane post-radiale, qui s'attache au pédoncule caudal, jusqu'à proximité immédiate de la base de l'uroptérygie. Par l'effet du raccourcissement progressif des 2 ou 3 derniers rayons de la notoptérygie, le bord libre de l'extrémité postérieure de cette nageoire dessine un arc de cercle, l'extrémité distale de ces rayons terminaux dépassant légèrement l'aplomb de la base de l'uroptérygie.

D'après le matériel que j'ai sous les yeux, il semble que la structure de la proctoptérygie diffère selon le sexe.

Tous les individus mâles possèdent 2 ptérygiacanthés proctoptérygiennes. La ptérygiacanthé antérieure est plus courte que la suivante, à laquelle la relie une membrane très basse, parfois presque indistincte. La 2<sup>e</sup> ptérygiacanthé est elle-même notablement plus courte que le 1<sup>er</sup> rayon articulé. De hauteur variable, la mem-

brane qui relie la 2<sup>e</sup> ptérygiacanthé au 1<sup>er</sup> rayon articulé, tantôt ne dépasse pas le milieu de la longueur de la ptérygiacanthé, tantôt s'élève jusqu'à proximité plus ou moins immédiate de l'apex de celle-ci ; cette membrane n'atteint jamais l'apex du rayon articulé. Les 2 ptérygiacanthés sont coiffées, l'une et l'autre, d'une protubérance membraneuse, incolore, grossièrement ridée et de forme irrégulièrement globuleuse. La 1<sup>re</sup> ptérygiacanthé est complètement dissimulée par sa protubérance membraneuse. La 2<sup>e</sup> ptérygiacanthé reste à découvert, dans sa partie proximale, et perce fréquemment sa propre protubérance membraneuse. Au surplus, les téguments qui revêtent chaque rayon articulé s'hypertrophient de part et d'autre du rayon, en un petit lobe arrondi, saillant vers l'arrière et qui se trouve situé à plus ou moins courte distance de l'apex du rayon.

L'unique femelle incluse dans ce matériel ne possède que la seule ptérygiacanthé proctoptérygienne postérieure, caractère qui ne paraît cependant pas résulter d'un accident tératologique. Cette unique ptérygiacanthé ne mesure guère plus de la moitié de la longueur du 1<sup>er</sup> rayon articulé ; les téguments qui la recouvrent ne sont nullement hypertrophiés ; elle est pourvue d'une membrane qui, développée jusqu'à son extrémité distale, atteint environ les trois quarts de la hauteur du 1<sup>er</sup> rayon articulé. Chez cette femelle, aucun lobe n'est formé par la peau qui recouvre les rayons articulés de la proctoptérygie.

Dans les deux sexes, les rayons articulés proctoptérygiens augmentent progressivement de longueur, jusqu'à l'antépénultième ou jusqu'au pénultième, seuls de tous ces rayons qui, avec le terminal, atteignent, chez cette espèce, une longueur égale à celle des rayons notoptérygiens correspondants. De même que celui de la notoptérygie, le rayon terminal de la proctoptérygie est pourvu d'une membrane post-radiaire, qui s'attache au pédoncule caudal, jusqu'à proximité immédiate de la base de l'uroptérygie. De même également que ceux de la notoptérygie, les 2 derniers rayons de la proctoptérygie s'étendent quelque peu au delà de l'aplomb de la base de l'uroptérygie.

L'uroptérygie, largement et symétriquement arrondie, est parfaitement libre.

Le rayon marginal de la thoracoptérygie est très court ; le rayon majeur est le 7<sup>e</sup> ou le 8<sup>e</sup> ; le rayon terminal est plus long que le marginal.

L'ischioptérygie se compose d'une ptérygiacanthé et de 3 rayons articulés. La ptérygiacanthé est très courte et absolument indiscernable extérieurement. Le rayon articulé majeur est le 2<sup>e</sup>. Le 3<sup>e</sup> rayon articulé est de même longueur que le 1<sup>er</sup>, mais notablement plus grêle que les deux autres ; il

s'accole au 2<sup>e</sup> rayon et seule est libre son extrémité distale.

D'une façon générale, les membranes interradiaires de toutes les nageoires atteignent l'apex des rayons. Cependant, celles de ces membranes qui appartiennent à la série des rayons articulés de la notoptyrgie et celles qui appartiennent à la proctoptérygie ne s'attachent qu'à l'apex du rayon qui leur est antérieur ; leur bord libre s'abaisse obliquement et de telle sorte qu'il se termine à quelque distance de l'apex du rayon qui leur est postérieur. Cette disposition s'efface dans la partie terminale de ces deux nageoires. Les membranes interradiaires des deux ischioptyrgies sont profondément émarginées en V.

A la seule exception des 7 à 10 rayons médians de l'uroptyrgie, qui sont schizotèles, tous les rayons articulés sont haplotèles.

La peau est épaisse et entièrement dépourvue d'écailles. La ligne latérale est courte et presque entièrement formée de pores jumelés ; elle débute immédiatement au-dessus de la commissure operculo-scapulaire, s'incurve largement à concavité ventrale et se termine à l'aplomb de l'extrémité distale de la thoraoptérygie.

Chez le mâle, le canal génito-urinaire s'ouvre au sommet d'une papille qui fait librement saillie, entre l'anus et la protubérance membraneuse qui masque la 1<sup>re</sup> ptérygiacanthé proctoptérygienne.

Chez la femelle, le méat génito-urinaire est percé contre la base de la ptérygiacanthé proctoptérygienne, entre 2 bourrelets tégumentaires, qui débutent des deux côtés de l'anus et qui se prolongent sur environ la moitié proximale de la ptérygiacanthé.

**COLORATION POST-MORTEM.** — En alcool, après un séjour en eau formolée, cette espèce présente une coloration foncière d'un brun clair, passant au blanchâtre sur la partie ventrale de la tête et de l'abdomen. Les autres parties de la région céphalique et les côtés de la région abdomino-caudale sont ornés de très nombreuses taches d'un brun noir. Ces taches sont petites et presque punctiformes sur la lèvre prémaxillaire, sur le museau et sur l'espace interorbitaire ; elles deviennent beaucoup plus grandes en arrière des yeux, sur le préopercule et sur l'opercule ; en arrière de la bouche, elles dessinent de 2 à 4 vermiculations, dont les 2 plus longues s'étendent sur la membrane branchiostège, en travers des rayons, s'arrêtant au niveau de la limite ventrale de la fente operculaire. Les taches de la région abdomino-caudale sont de dimension fort inégale ; disposées sans ordre, elles deviennent de plus en plus rares vers l'arrière ; chez certains individus, ces taches s'arrangent en 2 séries longitudinales, plus ou moins distinctes, placées sur la moitié dorsale du corps. Les nageoires et le cirre supraciliaire sont à peu près uniformément du même brun noir.

L'apex des rayons ischioptérygiens est blanchâtre, chez la femelle, d'un blanc pur, chez le mâle.

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES.

La description que l'on vient de lire a été rédigée d'après 6 individus qui ont tous été capturés dans le golfe de Californie, par feu LÉON DIGUET, en souvenir de, qui j'ai nommé l'espèce. Ces 6 individus sont désignés ci-dessous par les numéros de référence qui leur sont attribués dans la Collection ichthyologique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

1901-275. Holotype ♂. Longueur totale, 86 mm. Longueur étalon, 81 mm.

1901-276. Paratype ♂. Longueur totale, 74 mm. Longueur étalon, 61 mm.

1901-277. Paratype ♂. Longueur totale, 72 mm. Longueur étalon, 60 mm.

1901-278. Paratype ♂. Longueur totale, 75 mm. Longueur étalon, 62 mm.

1901-279. Paratype ♂. Longueur totale, 75 mm. Longueur étalon, 63 mm.

1942-27. Holotype ♀. Longueur totale, 98 mm. Longueur étalon, 81 mm.

Seul individu femelle qui existe dans cette collection, le holotype n° 1942-27 a été capturé, au cours de l'année 1914, dans un vivier ostréicole, installé à l'intérieur de la baie San Gabriel, par environ 24° 30' N. Cet holotype a été disséqué. Je l'ai précédemment cité sous le nom erroné de *Hypsoblennius gilberti* (Jordan)<sup>1</sup>.

Du holotype mâle, ainsi que des 4 paratypes, c'est-à-dire de tous les spécimens dont le numéro de collection porte le millésime de l'année 1901, on ne sait qu'une seule chose, c'est qu'ils sont originaires du golfe de Californie. Cependant, tout porte à croire que DIGUET les a trouvés, comme, plus tard, le holotype femelle, dans le même vivier ostréicole de l'île Espiritu Santo.

A n'en juger que d'après les descriptions, qui, par malheur, laissent dans l'ombre quantité de caractères non sans importance, à n'en juger aussi que d'après les figures qui illustrent ces descriptions, figures dont je ne soupçonne pas l'exactitude, bien que ce qu'elles révèlent de la morphologie externe des individus représentés ne soit que trop souvent passé sous silence dans le texte, les affinités morphologiques de *Hypsoblennius digueti* s'avèrent particulièrement étroites avec *Hypsoblennius gilberti* (Jordan)<sup>2</sup>,

1. Bull. Soc. Zool. France, 67, 1942, p. 114. C'est le crâne de cet individu qui a servi au tracé des deux figures schématiques dont ce travail est illustré, p. 113.

2. Fide JORDAN et EVERMANN, 1898, *The Fishes of North and Middle America*,

*Hypsoblennius lignus* Meek et Hildebrand<sup>1</sup>, *Hypsoblennius striatus* (Steindachner)<sup>2</sup>, et *Hypsoblennius henz* (Le Sueur)<sup>3</sup>. Entre ces 5 espèces, les différences portent sur divers caractères subalternes (dessin du profil céphalique, dimension des yeux, forme du cirre supraciliaire, longueur de la fente buccale et de la fente operculaire, dessin du bord libre de la notoptérygie, etc.). Je me contenterai ici de mettre en parallèle les 5 formules actinoptérygiennes spécifiques.

*Hypsoblennius digueti*. D XI-XII 15-17. A I-II 17-18. P 12-13. V I 3.

*Hypsoblennius gilberti*<sup>4</sup>. D XII 19. A II 21. P 15. V (I ?) 2.

*Hypsoblennius lignus*. D XII 14-16. A I 16-18. P (14 ?). V I 3.

*Hypsoblennius striatus*. D XII 16 [MEEK et HILDEBRAND], XI-XII 17 [JORDAN et EVERMANN]. A 19-20 [MEEK et HILDEBRAND], 19 [JORDAN et EVERMANN]. P 15 [STEINDACHNER, p. 63]. 14 [Id., effigies]. C 4 + 5 [effigies]. V 13 [JORDAN et EVERMANN; STEINDACHNER, effigies].

*Hypsoblennius henz*<sup>5</sup>. D XII 15. A 17. P. 14. V (I ?) 2.

Parmi les 8 espèces dont le nom comporte le même terme générique, *Hypsoblennius henz* (type du genre), *Hypsoblennius gilberti*, *Hypsoblennius lignus*, *Hypsoblennius striatus* et *Hypsoblennius digueti* sont les seules qui possèdent une notoptérygie et une proctoptérygie symétriquement arrondies à leur extrémité postérieure et les seules chez lesquelles le dernier rayon de ces deux nageoires soit attaché au pédoncule caudal, par une membrane qui s'étend jusqu'à la base de l'uroptérygie. Etant donné que ce double caractère s'ajoute à plus d'un autre, qui leur sont exclusifs, j'en conclus à la nécessité d'une restriction du genre *Hypsoblennius* Gill 1861. Selon moi, ce genre ne contient actuellement que les 5 espèces qui viennent d'être citées ; aux caractères mentionnés dans la diagnose de ce genre *Hypsoblennius*, s. str., il semble que l'on doive adjoindre celui-ci : présence de 2 ptérygia-

p. 2.386. Fide quoque BARNHARDT (P.-S.), *Marine Fishes of South California*, 1936, p. 177, eff. 262. L'individu représenté est un mâle.

1. MEEK et HILDEBRAND, *Field Mus. Nat. Hist. Publ.*, 15, 1928, p. 946, tab. 96, eff. 2. L'individu représenté est une femelle.

2. Sitzber, *K. Ak. Wiss. Wien*, 74, 1876, p. 63, tab. 8, eff. 4. Le spécimen représenté est une femelle ; le cirre supra-ciliaire a été omis. Cfr JORDAN et EVERMANN, *op. cit.*, p. 2.388 ; MEEK et HILDEBRAND, *op. cit.*, p. 944.

3. Fide JORDAN et EVERMANN, *op. cit.*, p. 2.390, tab. 339, eff. 823. L'individu représenté est une femelle.

4. Malgré l'abondance des travaux où se trouve cité *Hypsoblennius gilberti*, rien n'a été ajouté, depuis 1898, à la description succincte que JORDAN et EVERMANN ont donnée de cette espèce. Il est permis de penser qu'une étude tant soit peu approfondie révélerait à tout le moins, chez *Hypsoblennius gilberti*, une certaine variabilité numérique des rayons des nageoires, au lieu d'une formule que les textes laissent supposer immuable et qui se résume à ceci : D XII 19 ; A II 21.

5. Ce qui vient d'être dit, au sujet de *Hypsoblennius gilberti*, s'applique également à *Hypsoblennius henz*.

canthes proctoptérygiennes, chez le mâle, d'une seule chez la femelle.

Ainsi compris, le genre *Hypsoblennius*, meo sensu se trouve représenté à l'est et à l'ouest du continent Américain, les 5 espèces étant inféodées à l'hémisphère nord.

Seul existe, dans l'Atlantique, le génotype, *Hypsoblennius hertz*, qui habite la côte de la Caroline du Nord, la côte de la Caroline du Sud et la côte orientale de la Floride, jusqu'à Indian River (cca 28° N).

Les 4 autres espèces appartiennent à la faune du Pacifique. *Hypsoblennius gilberti* vit sur la côte occidentale de la Californie, de Point Concepcion (34° 30' N) à Todos Santos (32° N) ; il est dit s'aventurer encore plus au sud. *Hypsoblennius digueti* représente seul le genre, à l'intérieur du golfe de Californie ; nous avons vu plus haut que cette espèce a été découverte par environ 24° 30' N. Quant à *Hypsoblennius lignus* et *Hypsoblennius striatus*, on ne les connaît encore que de l'intérieur du golfe de Panama (cca 8° 40' N).

*Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale du Muséum.*